



# BAGAGES CABINES : Consigne syndicale

## Le Bulletin

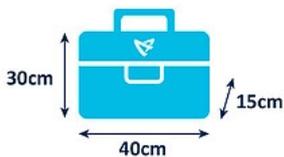
Chers collègues,

Ce Bulletin Syndical est consacré essentiellement à une problématique qui n'a de cesse de s'aggraver au fil du temps. L'heure est arrivée de dire **STOP** à ces pratiques !

### ▪ Absence de contrôle des bagages cabine

Il devient de plus en plus récurrent de rencontrer à bord de nos cabines des bagages hors format et extrêmement lourds. Nous avons alerté la Direction à maintes reprises, que ce soit en CSE ou à la CSSCT. Nous avons même donné des préconisations telles que le **gabarit bagage** en porte d'embarquement ou en amont de la PAF.

Nous avons été entendus mais rien n'a été concrètement réalisé. Air Austral permet l'emport d'un bagage cabine de 12 kg, aux dimensions suivantes : 55x40x20 cm (poches, roues et poignée comprises).



Il est possible pour un passager d'avoir un accessoire supplémentaire, type ordinateur portable, aux dimensions suivantes : 40x30x15 cm, l'addition du bagage cabine et de l'accessoire ne doit pas excéder 12 kg !

(Source : site internet d'Air Austral).



Nous estimons que les risques de **TMS (Troubles Musculo-Squelettiques)** pour le personnel et les risques liés à la sécurité des vols du fait des poids exorbitants des bagages dans les coffres sont indéniables. De plus, l'Inspection du Travail a déjà alerté la compagnie le 16 mai dernier sur cette problématique des bagages cabine !

Nous disons **STOP** aux bagages cabine hors formats et trop lourds ! **STOP** aux bagages cabine trop nombreux !

### **NOUS VOUS TRANSMETTONS LA CONSIGNE SYNDICALE SUIVANTE :**

**Ne plus accepter, systématiquement à bord de nos appareils, les bagages non conformes et sans étiquette jaune.  
Les remettre systématiquement au personnel de l'escale pour les descendre en soute.  
Si l'avion prend du retard, vous pourrez noter dans vos CRV la mention « bagages volumineux en cabine » !**

Nous demandons la mise en place de gabarit bagage dans toutes nos escales, en amont de la porte de l'avion.  
Nous demandons un réel filtrage du nombre de bagage cabine par passager.

(Ce BS sera envoyé en copie à la CGSS et à l'Inspection du Travail)

- **Elections des membres du CSE**

Vous avez tous dû recevoir un mail de *nepasrepondre@mail.alphavote.com* pour la procédure de la création de votre code pour les votes. Si ce n'est pas le cas, vous devez contacter le prestataire par téléphone au 0 805 031 021 ou au 04 56 40 06 81.

La procédure semble périlleuse mais au final ne prend qu'une minute. A l'aide de votre identifiant et de votre matricule à 4 chiffres (ex : 1313 ou 0437 si vous avez un matricule à 3 chiffres), vous les entrez sur la page du site de vote <https://airaustral.alphavote.com> qui vous demandera ensuite votre numéro de téléphone portable. Vous recevrez alors votre code par texto pour le vote.

Si vous rencontrez un problème, n'hésitez pas à contacter le SNPNC-FO afin de vous aider dans vos démarches, [snpncuu@gmail.com](mailto:snpncuu@gmail.com) / [badeitos.snpnc@gmail.com](mailto:badeitos.snpnc@gmail.com) / 06 92 07 71 28.

Dès **demain 11h**, vous pourrez, muni de votre identifiant, votre matricule et votre code reçu par texto, voter aux élections professionnelles.

**Le 24 novembre, votez et faites voter SNPNC-FO !**

Votre équipe

